

Ethique, Bien-être et Droit du Cheval (Diplôme Universitaire)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux - Soins aux animaux**

Les compétences validées sont mises en oeuvre dans tous types d'activités liés au cheval, du secteur privé ou public.

Code(s) NAF : **01.62Z**, **75.00Z**, **69.10Z**, **01.43Z**, **93.29Z**

Code(s) NSF : **212w**, **212s**, **212t**

Code(s) ROME : **A1501**, **L1401**, **A1407**, **G1204**

Formacode : —

Date de création de la certification : **17/07/2015**

Mots clés : **Droit**, **Cheval**, **Bien-être animal**, **Ethique**

Identification

Identifiant : **1634**

Version du : **22/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **pas de recommandation formalisée**

Non formalisé :

- [Modification du code civil concernant le statut de l'animal, du 16 février 2015](#)
- [Rapport de la Commission européenne sur le Bien-être animal publié le 31 juillet 2015](#)
- [Les institutions équestres nationales et internationales multiplient les dispositifs réglementaires, en matière de 'Bien-être du cheval'. Contraignants ou non, ils font l'objet d'une promotion accrue.ex : Code de conduite de la Fédération Equestre Internationale](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Créé à l'initiative d'Axel Kahn, le DU Ethique, Bien-être et Droit du Cheval est un partenariat entre l'Université PARIS DESCARTES et le Haras de la Cense. Il certifie la capacité des personnes à analyser, prendre en compte et répondre aux attentes des clients, partenaires publics et privés ainsi qu'aux institutions, liées aux questions sociétales soulevées par l'utilisation du cheval.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucune

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le DU s'attache à matérialiser la responsabilité morale de l'homme, confrontée au cheval. Les connaissances universitaires acquises permettent aux professionnels de la filière équine, de valoriser leurs savoir-faire.

L'analyse des pratiques proposée par cette certification leur permet de répondre, avec pertinence, aux aspirations du grand public.

Le DU a pour objet de :

Public visé par la certification

- Professionnels des métiers du cheval, en relation avec des publics, ou en charge de projets stratégiques

- Professionnaliser son activité
- Formuler des réponses aux questionnements actuels sur le bien-être du cheval
- Connaître le fonctionnement réglementaire et législatif qui régit les activités équestres au niveau national et européen
- Définir et promouvoir des bonnes pratiques professionnelles
- Valoriser les compétences acquises.

pour la filière équine.

Modalités générales

Le DU, dont la formation se déroule en présentiel, sur une durée de 100 heures, à raison de 2 jours par mois pendant 10 mois, favorise la poursuite de l'activité professionnelle des stagiaires.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

- Analyser sa pratique et son discours grâce à l'étude : de la nature du cheval : l'éthologie, des notions vétérinaires et des sciences sociales ; droit, sociologie, psychologie, philosophie...
- Transmettre et valoriser son savoir-faire auprès du plus grand nombre.
- S'engager dans une démarche individuelle, en formulant sa propre CHARTE PROFESSIONNELLE
- Développer des avantages concurrentiels grâce à une démarche d'excellence et des initiatives innovantes

Pour l'entité utilisatrice

- S'ouvrir sur la société et comprendre les évolutions des sensibilités, pour relever les défis éthiques de notre époque.
- Intégrer une dimension éthique dans les activités équestres.
- Répondre aux attentes des clients, partenaires publics et privés et interlocuteurs institutionnels.
- Intégrer les préoccupations sociétales dans ses développements stratégiques, individuels ou collectifs.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le DU est accessible à toute personne titulaire du BACCALAUREAT ou d'une expérience professionnelle validée par la commission pédagogique.

Compétences évaluées

- Analyser ses propres pratiques au regard de principes éthiques.
- Communiquer un positionnement déontologique, à l'écrit et à l'oral.
- Elaborer une charte professionnelle en respectant des règles méthodologiques.
- Formuler des réponses adaptées à chaque public, dans le domaine du bien-être du cheval.
- Identifier, caractériser et diffuser des bonnes pratiques professionnelles, telles que le cadre réglementaire et législatif français et européen les définit.

Centre(s) de passage/certification

- Université PARIS DESCARTES
- <http://www.parisdescartes.fr/>
- Haras de la Cense -
<https://www.lacense.com/education/ht>

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Les Unités d'Enseignement sont capitalisables pour une durée maximale de deux ans.

Durée de validité des composantes acquises :

2 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Diplôme d'Université

Plus d'informations

Statistiques

Première promotion : 2016

Autres sources d'information

<http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/droit/du-ethique-bien-etre-et-droit-du-cheval/%28language%29/fre-FR>